Orientation post licence, un peu perdu

Par **Wright**, le **16/02/2020** à **20:31**

Bonsoir à tous.

Voilà, je suis en L3 et je n'ai pas eu mon S5, n'ayant obtenu que 8.65 de moyenne. Aucune surprise de mon côté, et c'est ce qui m'amène ; je m'explique.
Cela fait depuis le début de ma licence que je plafonne à 9,10. J'ai déjà redoublé ma seconde année, que j'ai validé à 10.3 au final.
J'ai l'impression, non pas que le droit n'est pas fait pour moi, mais que la fac n'est pas faite pour moi.

J'aime beaucoup travailler mes matières "de spécialité", c'est-à dire cette année le droit des sociétés, et le droit des contrats (spéciaux cette année, ou droit spécial des contrats plutôt).
En effet, il y a un côté pratique, et surtout de la **réflexion**.
Une réflexion qui est complètement absente dans les 6-7 matières restantes, où on nous demande tout simplement de recopier la dictée, puis ensuite apprendre 80 pages par cœur pour ensuite la recracher dans un QCM.
Alors voilà, j'ai obtenu le semestre dernier la meilleure moyenne de ma promo en TD de droit des sociétés, et d'un autre côté comme à chaque partiels je ne valide quasiment aucune des "matières à par cœur" comme je le dis et je n'ai pas mon semestre.

Alors voilà, c'était un peu long mais je voulais m'exprimer, et surtout exprimer mes doutes qui découlent de cet état de fait : j'ai un dossier des plus mauvais. Et je ne pense pas être mauvais en droit, je n'ai simplement aucune motivation à l'approche de l'apprentissage par cœur des partiels.
Alors que faire ? Je me dis qu'il sera mission impossible d'être accepté en master 1, et puis je me dis aussi que même si je suis accepté, je repars pour 2 ans d'études qui certes m’intéressent, mais où le manque de réflexion et de pratique me prive de la moindre motivation.

Merci à ceux qui auront pris le temps de lire, j'aimerai beaucoup avoir les retours de ceux qui se reconnaissent dans ma "complainte" s'il y en a, et d'autres qui auraient des conseils d'orientation !

Passez une bonne soirée ! :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/02/2020** à **14:45**

Bonjour

[quote]
J'aime beaucoup travailler mes matières "de spécialité", c'est-à dire cette année le droit des sociétés, et le droit des contrats (spéciaux cette année, ou droit spécial des contrats plutôt). En effet, il y a un côté pratique, et surtout de la **réflexion**.

Une réflexion qui est complètement absente dans les 6-7 matières restantes, où on nous demande tout simplement de recopier la dictée, puis ensuite apprendre 80 pages par cœur pour ensuite la recracher dans un QCM.

[/quote]
Ce que je vais dire va peut-être en étonner certain mais vous devriez écrire cela dans votre lettre de motivation
En effet, je pense que les directeurs et directrices de Master recherchent justement des étudiants qui ont déjà les réflexes du juriste.
Comme on dit, mieux vaut des têtes bien faites que des têtes bien pleines (ce dicton était d'ailleurs souvent utiliser par les professeurs de médecine qui souhaitent réformer les études de médecine).

[quote]
J'ai l'impression, non pas que le droit n'est pas fait pour moi, mais que la fac n'est pas faite pour moi.

[/quote]
Et moi je dirais plutôt que vous n'êtes pas fait pour remplir bêtement des QCM, exercice qui selon moi, ne devrait pas avoir sa place à l'Université.
Le seul intérêt de cet exercice est pour le correcteur, surtout quand la machine de correction automatique fonctionne.

Question bête : Avez-vous songé à changer de fac ?

Par **Wright**, le **17/02/2020** à **17:44**

Bonjour Isidore,

Tout d'abord je vous remercie pour votre réponse.

[quote]
Ce que je vais dire va peut-être en étonner certain mais vous devriez écrire cela dans votre lettre de motivation

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En effet, je pense que les directeurs et directrices de Master recherchent justement des étudiants qui ont déjà les réflexes du juriste.

[/quote]

Et bien effectivement vous m'étonnez moi le premier ! Pensez-vous vraiment que cela peut "faire mouche" ? Je ne me fais pas d'illusion et je me mets surtout à la place du directeur ou de la directrice de Master, j'ai l'impression que cela ferait mauvais genre, pleurnicheur... L'indicateur de la moyenne est pour tout le monde le même, et je conçois bien évidemment qu'un dossier à 15 de moyenne d'un élève qui passait ses journées à apprendre les cours mots à mots mais dont l'esprit de réflexion est léger (j'en connais plus d'un...) soit privilégié. Après tout, les directeurs de Master n'ont pas beaucoup de données à exploiter pour chaque candidat à leur formation.

Et puis soyons honnêtes, si j'avais vraiment voulu, j'aurai pu me forcer à apprendre par cœur. Je n'essaye pas de rejeter la faute vers une cause extérieure, je déplore seulement que la formation de licence de droit soit ce qu'elle est.

[quote]
Et moi je dirais plutôt que vous n'êtes pas fait pour remplir bêtement des QCM, exercice qui selon moi, ne devrait pas avoir sa place à l'Université.
Le seul intérêt de cet exercice est pour le correcteur, surtout quand la machine de correction automatique fonctionne.

[/quote]

Et bien nous sommes entièrement d'accord sur ce point... Cela a le don de m'enrager. A titre d'exemple : nous avons cette année en Comptabilité un QCM à titre d'examen final. Là où on pourrait dresser un bilan comptable... c'est désolant.

[quote]
Question bête : Avez-vous songé à changer de fac ?

[/quote]

Je ne me cantonne pas à ma fac actuelle, si je trouve un Master 1 qui me correspond peu importe où en France, je ne me fermerai aucune porte (vous me direz, je ne peux pas vraiment me le permettre ?). Mais je doute que la pratique du "vommissage" de cours soit bannie dans certaines facultés et plébiscitée dans d'autres.

Quoi qu'il en soit, je suis ravi de voir que je ne suis pas le seul à penser de cette manière ! Si je ne suis pas accepté en Master 1 pour l'année prochaine, j'essayerai d'étoffer mon dossier via le TOEIC, pourquoi pas d'effectuer un service civique à l'étranger, et surtout d'essayer de voir ce que donne la pratique du droit via un stage. Ce ne sont pas les opportunités qui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

manquent.

En vous remerciant, passez une bonne soirée.

Par **vongola**, le **17/02/2020** à **21:49**

Bonsoir, je vous rejoins sur votre constat surtout qu'en général les matières sans TD sont des matières qu'on oublie très vite une fois l examen passé. Mais les profs n'ont pas toujours de chargés de TD pour les aider à corriger et ils sont comme nous ils ont un peu la flemme. En ce qui concerne votre projet, vous avez déjà pensée à faire un master en alternance ? Ce n'est pas très répandu en tout mais il en existe. Pour l admission en Master donner vous à fond pour le second semestre et vous verrez bien. J'ai un ami qui a été accepté dans un M1 assez sélectif(24 places) avec 11 de moyenne sur l année. Pour les matières complémentaires je vous conseille de les apprendre au fur et à mesure ça sera plus facile que de vous motiver à apprendre tout d un coup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2020** à **08:26**

Bonjour

[quote]
j'ai l'impression que cela ferait mauvais genre, pleurnicheur...

[/quote]
Bien évidemment, il faudra rédiger cela d'une façon différente sur votre lettre.
En fait, l'idée est de montrer que vous affectionnez plus les exercices qui sollicitent à la fois vos connaissances et votre capacité à développer un raisonnement.

Par **LouisDD**, le **19/02/2020** à **16:35**

Bonjour

Pour répondre à votre remarque, il y a effectivement des facs qui apprécient plus les QCM que d'autres, en fait c'est même plus compliqué : souvent l'examen final est laissé à l'arbitraire du professeur ou maître de conférence qui peut décider de faire ou non un QCM. Il est donc possible d'avoir un changement substantiel selon la faculté.

Je sais que pour ma part les QCM c'était en L1 et seulement sur 3 matières (2 au premier semestre et 1 au second). Par la suite je n'en ai plus eu à titre principal, parfois il y avait 4-5 points sur un QCM pour pouvoir brasser qques autres points du cours...

Pour la sélection en M1, valorisez également votre projet professionnel car rappelez vous que

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vous êtes non seulement recruté pour le M1 mais aussi pour le/les M2 qui suit/suivent... aussi quelqu'un qui candidate à un M1 carrière judiciaire mais qui n'est pas foutu de dire je veux préparer les concours, c'est moins bon à mon sens que le bonhomme qui montre qu'il s'intéresse à l'après M1/M2...

La plupart des embûches s'expliquent, après vous avez raison d'être lucide, si vous êtes noyé au milieu de candidats affichant une moyenne plus haute, pour 25 places... le directeur de Master risque plus ou moins de vous passer à la trappe d'office...

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2020** à **08:13**

[quote]
Mais les profs n'ont pas toujours de chargés de TD pour les aider à corriger et ils sont comme nous ils ont un peu la flemme.

[/quote]
Lorsqu'un enseignant-chercheur, néglige un peu ses fonctions de chercheur, on ne tarde pas à lui rappeler que dans enseignant-chercheur, il y a chercheur.

Il serait également bien de rappeler que dans enseignant-chercheur, il y a aussi enseignant. Or, proposer un sujet adapter au niveau de son public corriger les copies, ça fait partie des fonctions de l'enseignant.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés